

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, une fois de plus nous venons d'entendre un magnifique «sermon» sur l'importance de l'étatisation et de l'exploitation de nos ressources naturelles.

Je pensais, au moment où mon honorable ami avait la parole, à ce qui s'est produit au Chili, alors que M. Allende était président, et qu'il avait nationalisé, il y a trois ans, les mines de cuivre de son pays, disant aux Américains: Nous devenons maîtres chez nous, prenez votre «poche» et «fichez le camp». Les Américains sont partis, et dans les mines de cuivre, les machines américaines ont eu besoin de réparations. Alors, les Chiliens ont demandé aux Américains des pièces de rechange pour réparer ces machines. Ceux-ci ont répondu: Vous nous avez mis à la porte, vous n'avez plus besoin de nous, donc, nous refusons de vous vendre des pièces de rechange.

Alors, monsieur l'Orateur, qu'avons-nous vu? On a vu le président communiste du Chili recourir aux services de la Noranda Mines Limited, de Rouyn-Noranda, pour traiter 22,500 tonnes de minerai de cuivre pour le Chili. Quand l'entreprise privée peut servir à ces gens, ça va, mais la respecter quand elle contribue au développement des ressources naturelles d'un pays, cela est dangereux. C'est là que nous ne nous accordons pas sur l'étatisation, la nationalisation et le contrôle des ressources par le gouvernement. Ce que nous voulons, c'est un régime d'entreprise privée. Nous ne voulons pas de cartels ou de monopoles, mais un régime d'entreprise privée dans lequel l'individu peut agir selon ses possibilités, selon ses capacités, selon sa volonté, avec le moins d'embêtements possibles du gouvernement. On appelle cela de la démocratie véritable.

Monsieur l'Orateur, en ce qui touche le bill C-132, relatif aux investissements étrangers, on peut dire qu'il existe deux catégories d'investissements: les investissements destinés à l'entreprise privée et ceux destinés à l'entreprise publique. Nous croyons que, dans le domaine de l'entreprise privée, si des Allemands, des Américains ou des Français viennent ici avec des capitaux pour établir des industries privées viables, s'ils viennent ici avec des techniques nouvelles, avec de la science nouvelle, un gouvernement logique ne devrait pas s'opposer à ces investissements, susceptibles d'accroître le développement économique et social de notre pays.

En ce qui a trait au secteur public, nous, les créditistes, soutenons depuis longtemps que nous n'avons pas besoin des étrangers pour nous dire quoi faire dans le domaine de notre administration publique. Par exemple, la semaine dernière, comme cela se répète d'ailleurs à peu près toutes les deux ou trois semaines, notre premier ministre «fort» de la province de Québec, M. Bourassa, avec 102 députés sur 110, lançait une émission d'obligations de 50 millions de dollars pour financer l'Hydro-Québec.

[Traduction]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Du libéral à la verge.

**M. Caouette (Témiscamingue):** C'est cela. Un vrai tapis rouge.

[Français]

Monsieur l'Orateur, il s'agit de 50 millions de dollars à un taux d'intérêt de 10 p. 100, pendant 25 ans, afin encore de développer une partie des ressources hydro-électriques de la fameuse baie James. Cela représente un intérêt de 125 millions de dollars après 25 ans. C'est un bon marché pour ceux qui prêtent, mais c'en est un fichu de mauvais

### Investissement étranger—Loi

pour le peuple de la province de Québec. Je parle du Québec, mais je pourrais dire la même chose du Manitoba. Le gouvernement néo-démocrate de cette province en veut tellement à l'entreprise privée, et s'oppose tellement aux Américains que le ministre des Finances s'est encore rendu aux États-Unis, il y a trois mois, emprunter à genoux 50 millions de dollars des entrepreneurs privés.

Monsieur l'Orateur, chanter une chanson ici et agir autrement à l'extérieur, c'est bien différent.

Nous disons la même chose partout. Ce que nous suggérons au premier ministre Bourassa, c'est de venir à Ottawa rencontrer le très honorable premier ministre (M. Trudeau), l'honorable ministre des Finances (M. Turner), et leur dire à tous les deux: Nous avons besoin de 50 millions de dollars, garantis par les mêmes richesses, sur le même développement de l'Hydro-Québec. Mais au lieu de faire écrire les chiffres aux États-Unis, on devrait les faire écrire à la Banque du Canada. Il s'agit d'une affaire de chiffres, basés sur les mêmes richesses!

Si M. Bourassa et les autres premiers ministres du Canada faisaient des pressions sur Ottawa, au lieu d'aller s'agenouiller à New York, il me semble que les résultats seraient meilleurs. Je dis alors que le secteur public de l'économie doit être financé directement par notre institution financière non pas par celle de New York, mais par la nôtre, la Banque du Canada, qui est autorisée à écrire les chiffres. On lui permet de prêter pour six mois et non pas pour 25 ans, aux termes des articles 13 et 20 de la loi sur la Banque du Canada. Que ceux qui ne croient pas cela consultent la loi. Ils y liront que la Banque est autorisée à consentir des prêts aux provinces, même aux municipalités, mais pour des périodes n'excédant pas six mois. Qu'est-ce que M. Bourassa peut faire dans six mois? Il a de la difficulté à faire quelque chose dans trois ans, alors il est clair qu'il ne fera rien en six mois.

Alors, nous disons à M. Bourassa: Venez à Ottawa et faites vos pressions où vous devez les faire. Monsieur l'Orateur, des investissements dans le domaine public aideraient par ricochet l'entreprise privée. Les constructeurs seraient payés avec de l'argent sans dette, au lieu d'être payés avec des dettes et de l'intérêt qu'on paie aux étrangers. Nous deviendrions maîtres de notre économie, alors que nous demeurons les véritables serviteurs de quelques bailleurs de fonds pour développer nos ressources naturelles.

Monsieur l'Orateur, les créditistes vont continuer à lutter pour que le secteur privé ne soit pas embarrassé par les gouvernements et pour que le secteur public soit financé par notre institution financière nationale. Si des Américains, je le répète, veulent venir s'établir au Canada pour mettre en valeur nos richesses, au bénéfice des Canadiens, nous ne nous y opposons pas. J'entendais tout à l'heure un député néo-démocrate dire: Telle société a réalisé 65 p. 100 de profits, telle autre, 40 p. 100, telle autre 60 p. 100, telle autre 32 p. 100. On ne parle que de profits, on ne parle pas des dépenses de ces mêmes sociétés! C'est cela que je voudrais savoir: Qu'est-ce qu'on a dépensé?

A-t-on mis les 65 p. 100 de profit dans le grenier de la maison ou les a-t-on dépensés pour agrandir? Les a-t-on dépensés pour améliorer l'industrie ou pour acheter des choses personnelles?

Monsieur l'Orateur, quand un type s'achète une Cadillac, il faut tout de même reconnaître que cela donne des emplois à ceux qui la construisent. Cela procure des emplois à ceux qui fabriquent les pièces, aux mécaniciens, à peu près tout le monde. Si l'on construit un château, on donne de l'emploi aux menuisiers, on fait vendre des